

FICHE DE PRÉINSCRIPTION EN 1^{RE} ANNÉE (FPH1) 2023-2024

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HERBORISTERIE SUR 2 ANS

Fiche de préinscription en 1^{re} année (FPH1) à compléter et à envoyer à : **ARH-IFH - 329, route des Faurites - 07240 Chalencon**
avec 40 € de frais de dossier par **chèque** à l'ordre de l'ARH-IFH ou **virement** sur IBAN N° FR76 1027 8089 1300 0204 6940 111.

COORDONNÉES

Mme ☐ M. ☐ Nom : Prénom :
Rue : Code postal :
Ville : Pays : Tél. domicile :
Tél. portable : E-mail (écrire en lettres capitales) :@
Date de naissance :/...../..... Profession :

NIVEAU D'ÉTUDES

Pour suivre notre formation, le baccalauréat (ou équivalence) est exigé.

Joindre obligatoirement la copie de votre diplôme du baccalauréat.

Si le baccalauréat n'a pas été obtenu, cochez cette case ☐

et l'organisme de formation vous contactera pour un entretien téléphonique.

Dernier diplôme obtenu (**joindre la copie**) :

ACCESSIBILITÉ

Vigilants à l'accessibilité de notre formation au plus grand nombre, nous sommes à votre écoute pour étudier, avec notre référente-handicap, les possibilités d'adaptation en fonction de vos besoins.

Si vous êtes dans ce cas, contactez le secrétariat avant toute inscription.

MES MOTIVATIONS / MON PROJET

Décrivez en quelques lignes (ou sur une feuille annexe jointe) vos motivations et votre projet, si vous en avez un :

.....
.....
.....

Ces renseignements sont obligatoires à la certification Qualiopi obtenue le 23/12/2021. La marque Qualiopi atteste la qualité du processus mis en œuvre par l'IFH pour ses actions de formation.

CHOIX DE LA PÉRIODE POUR LA SESSION EN PRÉSENCE AU CENTRE DE FORMATION DE CHALENCON (07)

Cochez la période de votre choix parmi les 3 périodes proposées :

☐ **Session N°1** : du dimanche 16 avril (18h00) au vendredi 21 avril 2023 (12h00) **SESSION COMPLÈTE**

(Pour cette session aucun dossier de financement ne sera accepté car le délai sera trop court)

☐ **Session N°2** : du dimanche 9 juillet (18h00) au vendredi 14 juillet 2023 (12h00) **SESSION COMPLÈTE**

☐ **Session N°3** : du dimanche 16 juillet (18h00) au vendredi 21 juillet 2023 (12h00)

À la suite de la réception de cette fiche de préinscription et du règlement de 40 €, une confirmation vous sera envoyée par mail.

MONTANT DE LA FORMATION - 1^{RE} ANNÉE

2350 € + 30 € (adhésion à l'association obligatoire).

- Enseignement à distance : livres de cours - correction des exercices proposés - documents de préparation botanique - visioconférence.
- Session en présence : cours - travaux pratiques - découverte de métiers autour de l'herboristerie et des plantes médicinales sauvages.
- Hébergement et restauration inclus.

ENVOI DU CONTRAT DE FORMATION :

- Le contrat conforme à la loi du 12 juillet 1971 vous est envoyé, en double exemplaire, début janvier, en courrier recommandé avec avis de réception accompagné des dispositions financières, du règlement intérieur et du bulletin d'adhésion à l'Association pour le Renouveau de l'Herboristerie (ARH).
- La place vous sera réservée pendant 14 jours (temps légal de réflexion).
- **Lorsque votre dossier nous revient complet**, nous vous envoyons des documents de préparation botanique et un rendez-vous pour une première approche botanique en visio-conférence (ce sera un samedi matin de 10h00 à 12h00). Votre formation commence.

MODALITÉS DE PAIEMENTS :

- À LA SIGNATURE DU CONTRAT, le paiement s'effectue au comptant, soit 2350 € ou un règlement correspondant à 30% du prix de la formation théorique (hors frais de dossier et d'adhésion) : soit un montant de 706 €, assorti d'un échancier de 3 prélèvements de 548 €.
- Les personnes résidant à l'étranger devront payer intégralement leur formation à la signature du contrat (Les frais d'envoi seront facturés en supplément des coûts énoncés au présent contrat).

FINANCEMENT :

- Notre formation n'est pas, pour le moment, finançable au titre du CPF (Compte Personnel de Formation). Certains de nos élèves ont déjà été financés : entreprise, opérateurs de compétences (OPCO), Pôle Emploi, Vivéa, AGEFIPH, FIPL, AGEFICE, etc.
- Il convient de vérifier, en amont, si vous êtes éligible à un financement.

Vous êtes éligible à un financement ☐ Lequel ?

Le secrétariat prendra contact avec vous, avant l'envoi de votre contrat d'enseignement.

Votre inscription ne sera considérée comme définitive que si elle est accompagnée de la notification de prise en charge de l'organisme sollicité.

Date et signature, précédées de la mention "Lu et accepté"

Association pour le Renouveau de l'Herboristerie - Institut Français d'Herboristerie

329, route des Faurites - 07240 Chalencon - Tél : 04 75 60 82 64 - www.arh-herboristerie.org - Email : contact@arh-herboristerie.org

Enseignement privé à distance ouvert officiellement au rectorat de Paris en 1989 - Établissement déclaré auprès de l'Éducation Nationale sous le numéro RNE. 0383466L.

ISSN : 07669275 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 38 05487 38 auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

SIRET. 347 629 198 00073 – APE. 9499Z - Organisme référencé dans le Datadock sous le numéro 0023434.